



COMMISSION FOOTBALL LOISIR

Procès-Verbal n° 2

Réunion du **mardi 02 septembre 2025**

Président : M. Julien LE DORAN

ORDRE DU JOUR

- Questions diverses

CORRESPONDANCE

- **AC BERTHE** : renseignement pour engager une équipe en loisir. Noté et répondu

INFORMATIONS SAISON 2025 / 2026

Les clubs peuvent enregistrer leurs licences pour la saison 2025 / 2026.

Les clubs désirant participer au championnat peuvent s'inscrire (via footclubs) au plus tard le **31 août 2025**.

A ce jour 13 équipes se sont engagées (d'autres sont en attente)

La réunion avec les clubs se déroulera
le lundi 15 septembre 2025 à 18H00
au siège du District.

PLANNING – CRENEAUX HORAIRES DES INSTALLATIONS – COORDONNEES DES RESPONSABLES :

Les clubs connaissant déjà les lieux, jours et heures de leurs matchs ainsi que les coordonnées des responsables d'équipes doivent nous les communiquer le plus rapidement possible.

DOUBLES LICENCES :

Les clubs ayant des joueurs possédant une double licence « Libre / Loisir » ou « Loisir / Futsal » doivent communiquer les noms, n° de licence et clubs d'appartenance de ceux-ci (même s'ils font partie du même club) au secrétariat du District par mail à secretariat@var.fff.fr

INSTALLATIONS SPORTIVES :

Les terrains et installations sportives doivent satisfaire aux dispositions légales et aux règlements fédéraux et régionaux en vigueur

Les clubs disputant les championnats Loisirs doivent disposer pleinement d'une installation classée par la F.F.F. Au minimum au niveau T7 et pour l'éclairage au niveau E7 minimum. Cette dernière disposition sera intégrée au règlement du Football Loisir.

CONTACTS

Le Président : M. Julien LE DORAN, portable 06 81 89 36 41

Désignation des arbitres : M. Georges PEZZOLI, portable 06 74 90 63 20

Prochaine Réunion

Le mardi **09 septembre 2025**

Le Président : **Julien LE DORAN**